

COMMISSION DEPARTEMENTAL D'ARBITRAGE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel:03 58 43 00 60

Mail: sforey@yonne.fff.fr

PV 45 CDA 1

C.D.A. du 19 septembre 2024

Président : M. Christophe GIOÉ

<u>Présents</u>: MM. Ronan AMARAL Claude BARRET, Hugo BOUADOU, Yohann FRAPPIN, Patrick GRIVET, Laurent KLIMCZAK, Adil MALDOU, Djamal MESSAOUDI, Stéphane MOREL, Laurent MUSIJ, Romain WALLON

Absents excusés : Mme Léa MAZZA et Mr Thierry RENAULT.

Assistent: M. Christophe CAILLIET (Président du district) et Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 19 h 10

Christophe Gioe ouvre la séance et exprime sa satisfaction d'avoir autant de présents pour cette première commission de la saison. Il remercie également Laurent KLIMCZAK qui nous fait l'amitié d'être présent.

Le PV 258 CDA 17 du 26 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

Carnet de famille

La CDA adresse ses plus sincères condoléances à Monsieur Franck GOSNET pour le drame qui l'a touché.

Elle souhaite également ses sincères condoléances à la famille de Monsieur Roger GONON, ancien arbitre et membre de la CDA.

Enfin, nous souhaitons un prompt rétablissement à Monsieur Cédric PINCHON.

Mot du Président de CRA

Monsieur Laurent KLIMCZAK fait le point sur les actualités régionales et un retour sur les Arbitres icaunais évoluant en Ligue.

Des réflexions sont menées autour des délais de retour des dossiers médicaux (bonus de fin d'année si DMA rendu tôt ?).

Quelques nouveaux Arbitres sont arrivés et le taux de renouvellement est satisfaisant (environ 95%). Il est rappelé les difficultés informatiques qui recommencent en ce début de saison, principalement dans le module « Désignations ». Il est parfois compliqué d'être dépanné et les délais sont beaucoup trop longs pour obtenir, entre autres, la création des adresses officielles de nos jeunes arbitres.

Départ de Christophe CAILLIET à 20h00.



COMMISSION DEPARTEMENTAL D'ARBITRAGE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel:03 58 43 00 60

Mail: sforey@yonne.fff.fr

FIA

Présentation du tableau des inscrits à la FIA débutant le 28 septembre à Tonnerre.

Les formateurs prévus :

• 28 septembre : Hugo, Patrick et Christophe jusqu'à la pause méridienne

5 octobre : Ronan et Yohann12 octobre : Djamal et Adil

• 19 octobre à Auxerre : Christophe et Yohann

- ➢ Il y a déjà 17 inscrits dont 5 très jeunes. L'idée est de ne les faire arbitrer que sur des catégories U13 et d'attendre de leurs clubs un réel soutien. Le but est de fidéliser nos très jeunes arbitres en les accompagnant tout au long de leur cursus de formation.
- Les accompagnements des FIA vont évoluer : 2 accompagnements seront obligatoires pour les jeunes Arbitres. Concernant les seniors, si le premier accompagnement se déroule bien, il ne sera pas obligatoire qu'il y en ait un second.
- Les accompagnateurs doivent être, à moins d'une exception, des Arbitres D1, D2 ou de niveau régional. Il serait bien que les Arbitres de Ligue participent plus activement aux observations et accompagnements.
- Monsieur Denis LAURENT, malgré sa démission précoce lors de la saison passée, souhaite terminer son parcours FIA, débuté en janvier 2024. La Commission propose de le convoquer aux modules 7 et 8 le 19 octobre 2024 puis de l'accompagner sur deux rencontres pour valider la pratique.

Assemblée Générale

- Arrivée de la CDA pour 8h00.
- Les personnes absentes et non excusées seront sanctionnées selon les barèmes en vigueur lors de la prochaine réunion de CDA.
- Djamal, Laurent, Ronan et Stéphanie se chargeront de l'émargement.
- > Christophe présente le PowerPoint qui servira de base d'animation lors de la réunion.
- Rappel sur l'organisation des tests physiques :
 - Le 28 septembre à Tonnerre : Laurent, Djamal et Christophe
 - Le 19 octobre à Auxerre : Djamal, Hugo et Christophe
 - Le 17 novembre à Joigny : Patrick, Djamal et Yohann



COMMISSION DEPARTEMENTAL D'ARBITRAGE

L'YONNE DISTRICT DE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 -89006 AUXERRE Cedex

Tel:0358430060

Mail: sforey@yonne.fff.fr

Discipline

La commission prend note des faits disciplinaires et décide des sanctions suivantes :

- > Arbitre 1: Indisponibilité tardive. Prend note compte tenu des impératifs professionnels. Il sera désormais demandé une attestation employeur pour les indisponibilités de dernière minute pour raison professionnelle.
- > **Arbitre 2 :** Indisponibilité tardive. Prend note vu les circonstances.
- > Arbitre 3 : Indisponibilité tardive. Prend note compte tenu de la preuve apportée que l'indisponibilité a été transmise dans les délais mais non reçue en raison d'une erreur dans l'adresse mail du destinataire.
- > Arbitre 4 : Indisponibilité tardive (A1) : 1 match de non-désignation et ne sera pas désigné tant qu'il n'aura pas répondu au courrier du 13.09.2024 de la CDA
- > **Arbitre 5**: Indisponibilité tardive (A1): 1 match de non-désignation.
- Arbitre 6 : Dossier transmis par la Commission Sportive : classé sans suite.
- > Arbitres 7 et 8: Un entretien aura lieu entre les 2 arbitres.
- > Arbitre 9 : Attitude sur les rencontres. Un entretien va être programmé avec le bureau de la CDA courant octobre.

Tour de table – Questions

- Élections du 4 octobre et future composition du Comité de Direction et de la CDA.
- Ronan évoque la création imminente d'une Commission Départementale des Jeunes Arbitres.

Fin de la réunion : 21h40

Prochaine réunion : le mercredi 16 octobre à 19h00 (attention, la réunion était programmée le 17

octobre)

Le Président **Christophe GIOE**

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »